

UEFI : Un groupe d'utilisateurs Linux attaque Microsoft

Il peut être difficile d'installer une distribution **Linux** sur un PC équipé à sa sortie d'usine du système d'exploitation **Windows 8** associé à l'interface d'amorçage sécurisé UEFI...

Estimant la combinaison anticoncurrentielle, l'association espagnole **Hispalinux**, qui regroupe quelque 8000 utilisateurs de l'OS libre, a déposé plainte contre Microsoft auprès de la Commission européenne, a rapporté Reuters.

Une « entrave » à la concurrence

« La nouveauté essentielle de Windows 8 est qu'elle impose un partenariat [entre Microsoft] et les fabricants de matériel pour que l'ordinateur puisse démarrer, et passe de facto sous le contrôle de Microsoft. Cela crée un nouveau mécanisme d'entrave à la concurrence, qui empêche d'installer un autre système d'exploitation que Windows 8 », a déclaré Hispalinux dans [un communiqué](#).

Le « mécanisme » en question n'est autre que le micrologiciel **UEFI** (Unified Extensible Firmware Interface) appelé à remplacer le traditionnel **BIOS** (Basic Input Output System).

UEFI améliore la sécurité de PC au démarrage en autorisant uniquement le lancement d'OS dotés d'une signature numérique certifiée. L'écosystème Linux a donc été dans l'obligation de s'adapter...

Dans la pratique, il semble que peu d'amateurs prêts à installer Linux sur des PC équipés par défaut de Windows 8 et/ou de l'interface UEFI se soient découragés. En effet, l'interface UEFI peut être désactivée. Il est également possible d'utiliser Linux avec UEFI en s'appuyant sur les recommandations de la [Linux Foundation](#) ou d'autres organisations.

Quoi qu'il en soit, Hispalinux a souligné dans sa plainte déposée mardi 26 mars à Bruxelles que l'amorçage désormais privilégié par Microsoft est « une prison technologique » qui rend « Windows moins neutre que jamais ». La démarche « est absolument anticoncurrentielle » et se fait au détriment de « l'utilisateur et de l'industrie européenne du logiciel », a indiqué à Reuters **José María Lancho**, avocat et responsable de l'association.

Microsoft dans la ligne de mire de Bruxelles

Microsoft, qui s'est vu infliger [une amende de 561 millions d'euros](#) début mars pour non-respect de ses engagements en matière de choix de navigateurs web, estime son approche « conforme à la législation ».

La Commission européenne n'a pas commenté cette nouvelle affaire. Toutefois, **Joaquín Almunia**, vice-président de la Commission en charge de la concurrence, déclarait le 4 mars dernier étudier les exigences de sécurité de Windows 8.

« La Commission ne possède pas actuellement de preuves permettant d'affirmer que ces exigences se traduisent par des pratiques en violation avec les règles de concurrence de l'UE », avait-il indiqué dans sa réponse à la requête d'un eurodéputé.

Voir aussi

[Dossier : Linux s'impose dans le monde des affaires](#)

[Quiz Silicon.fr □ À la découverte de Windows 8](#)